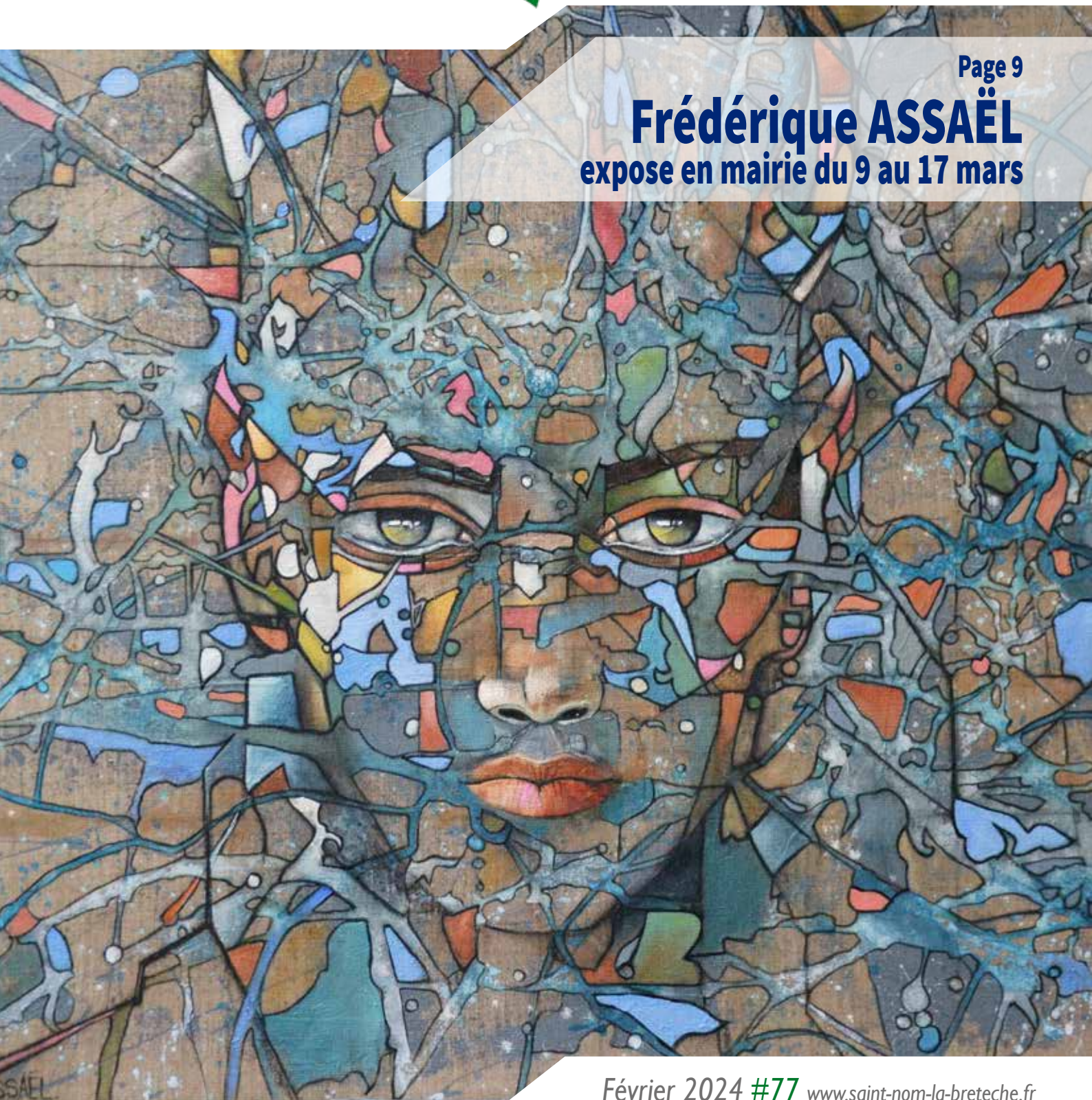


Frédérique ASSAËL
expose en mairie du 9 au 17 mars



Février 2024 #77 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

Tri des biodéchets :
obligatoire ou pas ?



7

Le tissu associatif sportif
mis à l'honneur



8

Participez au grand concours
du meilleur Yolin



12

La Police municipale intègre
ses nouveaux locaux



Menuiserie Geppetto

Distibuteur



Nous réalisons vos projets du virtuel au réel

Cuisines
Agencements sur mesure
Rénovations
Parquets



Fenêtres Janneau sur mesure
Portes
Volets
Portails et clôtures

Suivez-nous sur



MenuiserieGeppetto

www.menuiserie-geppetto.com - 09 75 51 11 30
8 rue de Maule 78870 Bailly



SAS ISSNER
Création - Rénovation
06 86 84 02 14
Carrelage intérieur
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)
Terrasse
(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)
Démolition

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com



PROPRIÉTÉS

VENDUES PAR L'AGENCE



CARDINAL IMMOBILIER

01 34 62 11 72

9 Rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi - www.agenceducardinal.fr

Votre agence sur la plaine de Versailles depuis 1981

RCS Versailles B 323 362 699 - CPI 7801 2018 000 038 033



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Une nouvelle année qui commence est une promesse d'espoir et de projets. Je souhaite qu'elle soit pour chacun de vous et pour vos familles emplies de moments heureux, de beaux projets et de réussites, et vous maintienne en excellente santé.

Ce premier numéro de l'année est l'occasion de faire un point sur les réalisations de l'année écoulée et les perspectives pour l'année nouvelle.

En 2023, concernant les travaux, l'extension du centre multi-accueil / crèche ainsi que la construction de la résidence service seniors (achèvement prévu fin 2025) ont été lancées ; la ludothèque a été rénovée ainsi que la rue Guitel et les terrains de tennis couverts en coopération avec le club. Un gros travail de diagnostic des réseaux d'eaux usées et pluviales vient de s'achever avec plusieurs chantiers en perspective à mener dès 2024.

Concernant l'environnement, différents arbres du village viennent d'être protégés par un classement en arbres remarquables et trente nouveaux sujets ont été plantés fin janvier dans le cadre de l'opération « *une naissance un arbre* ».

L'entrée Est du village a quant à elle bénéficié d'un aménagement paysager. L'extinction nocturne de plusieurs zones du village a été mise en place et pourra bientôt être appliquée à d'autres quartiers. Côté mobilité, le véhicule de la police municipale a été remplacé par une voiture électrique.

Concernant la sécurité, la police municipale a été installée de façon plus visible au centre village et les anciennes caméras des entrées de ville ont été remplacées par des modèles infrarouge à lecture de plaque.

Concernant la vie locale, différentes animations ont satisfait toutes les générations : le Marché des Créateurs, Jouons à Saint-Nom, le Retro gaming ou encore les Estivales ont trouvé leur public.

Pour 2024, la crèche « nouvelle génération » sera opérationnelle, les architectes retenus pour travailler sur l'église et l'espace JKM vont affiner progressivement les projets. Malgré l'inconnue actuelle que constituent les subventions potentielles, le terrain de football va subir une réfection totale de même que le mur acoustique sur la D98. Enfin les travaux sur la route des Muses devraient

commencer d'ici peu pour une durée estimée de 7 à 8 mois.

En 2023 les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau et de l'État, ont été une aide appréciable pour engager ou réaliser les travaux. Malgré la tendance à la baisse des subventions pour les années à venir, l'équipe municipale continuera d'agir, de s'adapter et de gérer dans la clarté tout en faisant vivre l'esprit village.

Pour 2024 continuons à espérer et à entreprendre !

Bonne année à tous,
bonne année à Saint Nom la Bretèche,
bonne année à la France.

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

- 4 INFOS PRATIQUES**
Horaires mairie et agence postale
Prochain Conseil municipal
Prévention des risques majeurs
Permanences urbanisme
Permanences juridiques gratuites
Recrutement
Recensement des jeunes citoyens

- 5 ÉVÉNEMENTIEL**
A vos agendas

- 6 VIE PRATIQUE**
Tri des biodéchets, obligatoire ?

- 7 ACTUALITÉ DU VILLAGE**
Le sport mis à l'honneur
2e édition des CréaPuces
Recensement rentrée scolaire
Concours du meilleur Yolin
Interdiction de fumer près des écoles
Don du sang
Le Conservatoire recrute
Exposition Frédérique Assaël

- 10 GÉNÉRATIONS**
Atelier informatique pour les seniors
Artiste en herbe
Petits champion de lecture

- A l'espace jeunes
Du côté de la bibliothèque
Dispositif Yes en faveur des seniors
Etat-civil et médailles du travail

- 12 CADRE DE VIE**
Nouveaux locaux de la Police municipale
Occupation du domaine public
Ecobus, gravats et objets encombrants

- 13 RETOUR EN IMAGE**

- 14 LIBRE EXPRESSION**

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Date prévisionnelle du prochain Conseil municipal : **mardi 6 février 2024** à 19h30 en mairie. L'ordre du jour sera diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr.

Recrutement

Agents de distribution

Le service communication de la mairie recrute deux agents vacataires de distribution des publications municipales en boîtes aux lettres (environ 10 par an). Cette annonce s'adresse aux personnes majeures disponibles le week-end, appréciant la marche à pied et habitant sur la commune ou à proximité.

Contact : Pascal Bouchain, responsable du service au 01 30 80 07 13.

Risques majeurs

Comment s'en prévenir et avoir les bons comportements

Vous trouverez joint à ce magazine, un exemplaire du numéro hors série intitulé « *Risques majeurs, avoir les bons réflexes* ».

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recense les dangers d'origines naturelles, technologiques ou sanitaires auxquels nous pouvons être confrontés, afin de mieux les comprendre et les appréhender.

Il vise, sans dramatiser, à nous sensibiliser aux bons comportements à adopter.

Merci de le consulter attentivement et de le conserver précieusement.



Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au : 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 77 - Février 2024

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Freepik et tout droit réservé. Dépôt légal : Février 2024 / ISSN 1268-4678.



À vos agendas !

SPECTACLES

QUATUOR MORPHING

Samedi 3 février
A 21h à l'Espace JKM, ce groupe de saxophonistes explorera le répertoire de musiques classiques et de grands succès de la chanson française. Entrée : 15 € (TR 10). Réservation auprès du SACA*.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 14 février
« Les Trois frères musiciens » à 15h à l'Espace JKM. Entrée : 6 € (places limitées). Réservation auprès du SACA*.



CONCERT DES SAPEURS POMPIERS

Dimanche 10 mars
L'Orchestre départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines revient à l'Espace JKM à 17h avec un nouveau concert : « Le Tour du Monde en 80 minutes ». Entrée : 15 € (TR 10 €). Réservation auprès du SACA*

MUSIK'O BAR

Vendredi 15 mars
Rendez-vous musical proposé à 20h par les professeurs du Conservatoire de musique et de danse à l'Espace JKM. Participation libre.

CONCERT JEUNESSE

Samedi 6 avril
Concert caritatif organisé à l'Espace JKM à 19h par le service municipal Jeunesse en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse. Entrée : 1 denrée alimentaire.

ANIMATIONS

FILM D'ANIMATION

Lundi 12 février
Projection du film jeune public « Tout en haut du monde » à 14h30 à l'Espace JKM. Entrée gratuite. Réservation auprès du SACA*.

LES CRÉAPUCES

Dimanche 3 mars
L'association Choeur Artisanas organise, à l'Espace JKM de 10h à 17h, un « vide-ateliers » de créateurs (tissus, bijoux, mercerie, papeterie...). +Infos : page 7.



CARNAVAL

Samedi 16 mars
Le service culturel de la mairie organise son grand carnaval animé au départ de l'Espace JKM à 10h, ouvert à tous, petits et grands ! Venez nombreux. +Infos auprès du SACA*.

SALON DES VINS ET DES VIGNERONS

Samedi 27 avril
Le club d'oenologie vous donne rendez-vous à l'Espace JKM avec des vigneron qui vous feront découvrir leurs plus belles productions. Entrée : 5 €.

EXPOSITIONS

EXPO REG'ART

Du 2 au 5 février
L'association Reg'art 78 présentera les tableaux d'Amélie Soares à la maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Entrée libre : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h.



FRÉDÉRIQUE ASSAËL

Du 9 au 17 mars
Exposition en mairie des dernières oeuvres de Frédérique Assaël. Vernissage ouvert au public vendredi 8 mars à 19h. Entrée libre. +Infos page 9.



PETITE ENFANCE

CAFÉ POUSSETTE

Lundi 26 février
Eveil musical et scéance photo
Lundi 18 mars
Atelier motricité bébé
La MLC propose un nouveau lieu d'écoute et de partage à destination des 0-3 ans avec parents, grands-parents, assistantes mat... (7 € la séance + adhésion). Tél. 01 34 62 54 65.

SANTÉ

DON DU SANG

Vendredi 9 février
de 15h30 à 19h30, à l'Espace JKM. Organisé par l'Etablissement Français du Sang (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous (+infos page 8).

HORS NOS MURS

12^e SALON DES VINS & DES SAVEURS

9 et 10 mars
Organisé par le Lions Club à Noisy-le-Roi salle des Anciennes Écuries, avenue Regnault, de 10h à 19h. Entrée gratuite.



+Infos ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) : Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr

Tri des biodéchets : obligatoire ou pas ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, les collectivités sont tenues de proposer aux usagers au moins une solution de tri à la source de leurs biodéchets. Les usagers quant à eux n'ont aucune obligation, libre à eux de trier ou pas.

Les biodéchets c'est quoi ?

Ce sont des déchets organiques qui peuvent se dégrader naturellement par fermentation.

Ils se composent d'eau à 80 % ce qui rend contre-productif de les incinérer. En moyenne, ils représentent 30 % de nos poubelles d'ordures ménagères.

Ces déchets se composent essentiellement de :

- déchets alimentaires : épluchures, restes de repas, produits périmés...
- déchets verts : tontes, feuilles mortes, tailles d'arbustes fleurs coupées, plantes d'intérieur...

Les solutions de tri possibles

- le compostage individuel ou collectif,
- la collecte en porte à porte,
- l'installation de points d'apport volontaires.

Notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), en charge de la compétence de « *collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés* », propose pour l'instant uniquement le compostage individuel. Elle a lancé plusieurs campagnes de commandes groupées de composteurs dont la dernière est en cours (la fin des inscriptions était fixée au 31 octobre 2023). Si vous n'avez pas pu vous inscrire, vous pouvez demander à être placé(e) sur liste d'attente auprès d'Elsa Lavigne par mail : e.lavigne@mairiesnlb.fr.

Pour être tenu au courant des prochaines commandes, les moyens suivants s'offrent à vous : vous inscrire à la newsletter web de la commune (depuis la page d'accueil du site web), télécharger l'application mobile « *CityAll* » ou vous abonner à la page facebook. Chaque campagne est également relayée dans le magazine municipal Grand Angle.

ASTUCE : vous pouvez placer les épluchures de fruits et légumes dans votre contenant de déchets verts collectés les lundis. D'autres solutions que le compostage individuel sont envisagées, une étude va être lancée d'ici peu pour identifier les mieux adaptées à notre territoire.

Comment bien composter ?

Dans le cadre d'une collecte de biodéchets par un prestataire, 100 % de ceux-ci peuvent être récupérés et transformés.

Par contre, si le compostage est domestique, certaines matières se dégradent trop lentement ou peuvent attirer des nuisibles.

Si vous compostez dans votre jardin, évitez :

- les os et restes de viande et de poisson,
- les peaux d'agrumes en grandes quantités. Si vous en mettez, coupez les en petits morceaux.

Les coquilles d'oeufs peuvent être intégrées au compost mais idéalement broyées au moins grossièrement. Elles peuvent aussi, sous forme broyée, être données aux poules si vous en avez (source de calcium).

Aux déchets dits « humides » il faut mêler des déchets « secs » comme les feuilles mortes, des copeaux de bois...

Les déchets doivent être mélangés régulièrement et le tas doit rester un minimum humide (la micro faune qui transforme ces déchets doit rester vivante) d'où la nécessité d'arroser légèrement en été.

On peut considérer que le compost est prêt lorsqu'il est noir et sans odeur désagréable.

Il faut environ 6 à 12 mois pour atteindre ce stade. Il peut s'utiliser en saupoudrage sur le gazon (inhibe les « mauvaises » herbes), dans les jardinières, les potagers...



Le sport mis à l'honneur

Quatre personnalités du milieu associatif sportif reçoivent la médaille de la ville

En cette année olympique, Monsieur le Maire a souhaité remercier quatre Nonnais-bretêchois très impliqués dans la vie sportive de la commune.

A l'issue de la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal qui avait lieu en mairie le samedi 20 janvier, il a remis symboliquement la médaille de la ville à **François Rondot** pour son dévouement de longue date au sein du *Tennis club*, **Marie-Geneviève Ghez** qui a géré l'association *Sports Loisirs* durant de nombreuses années, **Philippe Rochard**, président du *club de MBX* et **Bernard Desmedt**, président du *Cercle d'escrime*.

Il a souligné le dynamisme des clubs sportifs de la ville dont certains membres se distinguent aux plus hauts niveaux, y compris national.



Lors de cette cérémonie des vœux ouverte à tous, le service communication de la mairie a diffusé une vidéo de présentation de la commune, visionnable sur le site web de la ville. Cette vidéo a pour but de mettre en valeur, de façon non exhaustive, les principaux atouts de la commune dont la devise est **Angulus Ridet** « *Ce coin qui nous sourit* ».

2^e édition des CréaPuces

Chœur Artisanas renouvelle l'événement !

Le dimanche 3 mars prochain, de 10h à 17h, l'association **Chœur Artisanas** réitère les « *Créapuces* » à l'Espace JKM, en collaboration avec la mairie.

La 1^{ère} édition ayant été un succès, l'association se devait de l'organiser à nouveau !

Le principe reste le même : donner l'occasion aux créateurs de vider leurs ateliers de fournitures et accessoires dont ils ne se servent plus en permettant aux particuliers et professionnels de réaliser de bonnes affaires et de trouver des idées.

L'association « **Les maltraitances, moi j'en parle !** », basée à Villepreux, sera à l'honneur aux « *Créapuces* » !

L'Espace Jeunes assurera tout au long de la journée une vente de boissons, gâteaux, et plats salés dont les bénéfices seront reversés à cette association.

L'objectif ? lui permettre de développer ses actions de prévention contre les maltraitances : sensibilisation des enfants, formation des adultes encadrants et conférences sur les enjeux de parentalité. Vous voulez exposer ou visiter ? Pour en savoir plus, contactez l'association par mail à l'adresse suivante : choeurartisanas@gmail.com ou retrouvez toutes les informations sur les pages Facebook et Instagram : @choeurartisanas

Rentrée 2024



Les enfants nés en 2021 doivent se faire inscrire en mairie auprès du service scolaire aux horaires suivants : lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h, mercredi de 9h30 à 12h.

Documents à fournir :

- fiche d'inscription scolaire complétée (téléchargeable sur le site de la ville)
- justificatif de domicile de -3 mois
- livret de famille ou acte de naissance
- carnet de santé de l'enfant
- en cas de divorce, le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants

Contact : Service scolaire de la mairie
01 30 80 07 08 / scolaire@mairiesnlb.fr

Offre d'emploi

Le Conservatoire de Musique et de Danse recherche un(e) assistant(e) auprès de la direction.

Mission : accueil des élèves et des adhérents, gestion des inscriptions et des plannings des cours, contrats de travail des professeurs, comptabilité, contribution à l'organisation des événements et de leur communication.

CDI intermittent convention éclat.

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30, mercredi de 14h30 à 19h30 et samedi de 9h30 à 12h30.

Expérience en gestion, maîtrise des outils bureautiques, pratique d'internet, des réseaux sociaux, rigueur, organisation, travail en équipe, implication et excellent relationnel requis.

Contact : cmdsbn@gmail.com
(Nathalie Maille-Jeammot)

Concours du meilleur Yolín

La future spécialité culinaire des Yvelines !

Le collectif « EAT » mené par Laurent Trochain, restaurateur étoilé au Tremblay-sur-Mauldre, a décidé de doter les Yvelines d'une identité culinaire forte, à la veille des Jeux Olympiques 2024 qui mettront l'Île-de-France sous le feu des projecteurs du monde entier. Pour cela, il propose à tous les Yvelinois de s'approprier et de personnaliser une recette simple à base de produits locaux.

Il lance un grand concours du meilleur Yolín qui récompensera une recette par commune. Tout le monde peut participer : particuliers comme professionnels.

La préparation du Yolín, recette salée, est à base de farine de céréales ou de légumineuses (blé, pois chiches, lentilles, etc.), d'œufs et de lait. A chacun de créer sa version en ajoutant au minimum trois produits des Yvelines (identifiés avec le nom et l'adresse de l'artisan ou du commerçant). D'autres ingrédients peuvent être ajoutés suivant l'inspiration.

La cuisson se fait au four à température moyenne dans un contenant creux. Il peut être dégusté chaud ou froid, en entrée ou en plat. Il peut aussi être démoulé et posé sur une assiette avec une garniture sur le dessus ou à côté. Il peut être enfin individuel ou à partager.

Des photos et exemples de recettes sont disponibles sur le site : www.le-yolin.fr

Comment participer ?

Le concours se déroule jusqu'au 26 février 2024. Il vous suffit de déposer votre recette de Yolín sur le site web indiqué ci-dessus.

A la fin de la période, le jury se réunira pour élire les 259 meilleures recettes de Yolín (une par commune des Yvelines) et les recettes gagnantes seront publiées dans un livre dédié. Tous les candidats participeront à un tirage au sort qui leur permettra peut-être de gagner des bons d'achats dans différents magasins du département, des cours de cuisine et des repas chez certains restaurateurs des Yvelines.

Alors... à vos fourneaux !



Don du sang

Prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche : vendredi 9 février 2024 de 15h30 à 19h30 à l'Espace JKM, place Henri Hamel.

Uniquement sur rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à un entretien sur place avec un médecin de l'Établissement Français du Sang (EFS), peut donner son sang.

Liste des contre-indications sur le site de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Pour un premier don, se présenter avec une pièce d'identité.

Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.

+Infos : dondesang.efs.sante.fr

Interdiction de fumer

aux abords des écoles, élémentaire et maternelle



Il est désormais interdit, par arrêté municipal du Maire, de fumer ou de vapoter sur la place dénommée « **Rond-point des Écoliers** » située entre les deux écoles et face à la bibliothèque, du lundi au vendredi de 7h à 19h30.

Cette mesure a été prise pour des raisons évidentes de santé publique et de protection de l'environnement.

Toute infraction pourra faire l'objet d'une contravention de 2^e classe (35 €) de la part de la police municipale ou de la gendarmerie.

Frédérique Assaël

Expose ses dernières œuvres en mairie « Le Temps du Rêve »

Du 9 au 17 mars, Frédérique Assaël présentera une trentaine de tableaux grands formats, salle du conseil municipal de la mairie.

Elle revient 10 ans après la première exposition qui lui avait été consacrée à Saint-Nom-la-Bretèche, fin 2014.

En mars dernier, à l'occasion du Salon des Artistes, elle avait obtenu le prix du public avec le portrait de Frida Kahlo, cette artiste peintre mexicaine qui l'inspire beaucoup.

Avec un léger accent marseillais qui trahit ses origines, elle nous confie :

« Je dessine des portraits depuis l'âge de 5 ou 6 ans. A la fin des années 1990, j'ai travaillé dans plusieurs ateliers de peinture à Bruxelles. De retour en France, j'ai approfondi le dessin à la sanguine et au fusain en me concentrant sur le regard.

J'ai ensuite abordé la peinture à l'huile, à travers l'étude des grands maîtres et de leurs techniques (Raphaël, Léonard de Vinci, Le Caravage, Géricault, Rembrandt...). Puis, je me suis engagée dans un travail plus personnel en transposant ma vision du portrait.

Je suis consciente que mes tableaux peuvent sembler complexes. Ils associent figuration et abstraction avec un style très fragmenté qui évoque pour certains l'art du vitrail ou de la bande dessinée ».



Hormis les visages féminins, Frédérique Assaël réinterprète parfois les portraits de certains grands artistes comme Raphaël, Van Gogh, Le Pérugin, Botticelli... Elle explore aussi le monde animal, et depuis peu, le monde fantastique des Elfes, toujours avec ce regard et cette technique très personnels.

« Je tends la toile de lin sur des châssis puis je crée des formes abstraites et connectées qui constituent le fond.

Je fixe ensuite des repères qui délimitent le dessin réalisé au fusain ou à l'encre, puis j'applique les couleurs à la peinture à l'huile selon l'inspiration du moment.

Il m'arrive de fabriquer mes propres pigments comme la « tempera grasse », recette du 17^e siècle à base de blanc de titane, d'œuf et de vernis, qui permet d'illuminer le sujet.

Je travaille souvent plusieurs toiles à la fois et peux les retoucher indéfiniment, jusqu'à ce qu'elles m'échappent en rejoignant les galeries d'art ou les collections privées ».

Ses tableaux sont souvent surdimensionnés afin de créer un face-à-face direct avec le spectateur.

De loin on distingue facilement le regard prépondérant et les contours de chaque sujet, mais lorsque l'on s'approche, on se perd dans l'abstraction et le détail de la matière.



Frédérique Assaël sera présente tout au long de l'exposition pour vous présenter son travail.

Ouverture au public :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-17h
 - mercredi 9h30-12h
 - samedi et dimanche 10h-12h / 15h-18h
- Vernissage vendredi 8 mars à 19h.
Entrée libre.



Atelier informatique

à destination des séniors



Vous avez plus de 60 ans et souhaitez progresser en informatique quel que soit votre niveau ? Inscrivez-vous à une formation gratuite près de chez vous !

Le service des affaires sociales de la *Communauté de Commune Gally Mauldre* en partenariat avec l'association *Destination Multimédia* propose de vous accompagner dans l'apprentissage des outils numériques lors de cours collectifs organisés en cycles de 5 séances et de vous apporter un soutien individuel lors de rendez-vous ponctuels, grâce à un camion spécialement aménagé en salle de formation et équipé de tablettes et PC portables.

Une information préalable sera communiquée aux personnes inscrites afin de leur préciser les dates et le lieu de la formation.

Inscription auprès du CCAS de la mairie :
ccas@mairiesnbl.fr Tél. : 01 30 80 07 11.

Artiste en herbe

Joséphine Azais dessine la carte de vœux 2024



Joséphine Azais habite Saint-Nom-la-Bretonne depuis sa naissance il y a 12 ans. Elle fréquente l'Espace Jeunes où il lui a été proposé de réaliser un dessin afin de le joindre aux colis de Noël offerts par le CCAS aux personnes âgées.

Devant la qualité artistique de cette aquarelle qui pourrait symboliser le cadre de vie fleuri de la commune, la municipalité a choisi de la décliner, avec son autorisation et celle de ses parents, en cartes de vœux, en invitations et en affiches géantes pour annoncer la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal.

Joséphine est une artiste pluridisciplinaire qui s'intéresse beaucoup aux arts plastiques en général ainsi qu'à la couture ! Bravo à elle et avis aux jeunes artistes en herbe qui se sentiraient inspirés pour créer le visuel de l'an prochain...

Nos petits champions de lecture

Apolline Klodzinski et Firmin Bettinelli désignés pour représenter leur école



Pour la troisième année consécutive, les élèves de CM2 de l'école Pasteur participent au concours des « *Petits champions de la lecture* ». Tous étaient invités à lire un texte de leur choix devant leurs camarades pendant environ trois minutes.

Cette année, Apolline Klodzinski et Firmin Bettinelli ont été désignés par un jury composé de parents, de représentants du périscolaire, de la mairie et de l'école, pour poursuivre l'aventure au niveau départemental.

S'ils sont sélectionnés, ils participeront peut-être au niveau régional et pourquoi pas, à la grande finale nationale qui se déroulera en juin sur la scène de la Comédie Française.

Le jury a été impressionné par la qualité des prestations de l'ensemble des participants et des oeuvres qu'ils ont choisies. Ce fut un joli moment de partage !

A l'espace Jeunes

On prépare les vacances de février, mais pas que !

L'Espace Jeunes sera ouvert à l'occasion des vacances d'hiver **du lundi 12 au samedi 24 février 2024**. Y seront proposés aux jeunes de 11 à 17 ans, des jeux, des sorties, des rencontres, des ateliers créatifs, des soirées et des actions citoyennes. Exemples : art floral, formation aux premiers secours, personnalisation de t-shirts, jeux de société, patinoire, laser game à Flins (inscription : 30 €), light painting, échecs, tournois fifa 2024, échanges avec les gendarmes...



Concert jeunesse

Le service Jeunesse de la mairie, en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse, présente son traditionnel concert caritatif de musiques actuelles au profit de la banque alimentaire du *Secours Catholique*. Droit d'entrée : une (ou des) denrée(s) alimentaire(s) non périssable(s).

Retenez votre soirée ! Le concert aura lieu le **samedi 6 avril 2024**, dès 19 heures à l'Espace JKM.

Les organisateurs recherchent des groupes ou des solistes locaux pour animer cette belle soirée solidaire. Faites-vous connaître !

+Infos : Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96

Du côté de la bibliothèque

Rendez-vous des Doudous :



Prochaines dates : mercredi 13 et samedi 16 mars 2024

Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous à 10h aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot
Site : bibsnlb.cassioweb.com / Tél. 01 30 51 31 90 / Mail : bibliotheque@mairiesnlb.fr

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.

Etat civil

Naissances

Victor LAMBOURION
20 septembre 2023 au Chesnay-Rocquencourt

Rose FALCHERO
7 novembre 2023 au Chesnay-Rocquencourt

Éléonore GAUTIER de CHARNACÉ
17 novembre 2023 à Neuilly-sur-Seine

Thomas GENCE LABIT
7 décembre 2023 à Paris 15^e

Mariage

Dorian DEHAYS et Eugénie ANDLAUER
21 octobre 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Décès

Marie-France GAULT née JALADY
1^{er} octobre 2023 à Saint-Cloud

Jean-Philippe NIEMANS
10 novembre 2023 à Paris 15^e

Lucienne GLORIEUX née RAMAMONJISOA
11 décembre 2023 à Paris 14^e

Médailles du travail



Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Promotion de janvier 2024 :

Claire LAMBRET, superviseur chez Travel Lab à Saint-Ouen-sur-Seine (argent).

Le dépôt des dossiers dématérialisés s'effectue sur le site www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail directement par l'employeur.

Nota : la diffusion de ces informations personnelles a été autorisée par les familles et personnes concernées.

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 27 avril 2024** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 30 mars 2024**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretechois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeu**di 8 février (secteur vert)
- **Jeu**di 15 février (secteur bleu)
- **Jeu**di 21 mars (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux **sauf** pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Police municipale

Les agents intègrent leurs nouveaux locaux



Mi-janvier, le service de la Police municipale, aujourd'hui composé de trois agents, s'est installé dans les locaux de l'ancienne Poste, rue Michel Pérot, à proximité du pressing et des nouveaux cabinets médicaux. Rappelons que suite à la fermeture du bureau de Poste, une agence postale communale a été créée en mairie, dès février 2022, afin de maintenir ce service essentiel à la population, avec une amplitude horaire renforcée. Après d'importants travaux d'aménagement, la Police municipale vous accueille donc désormais dans de nouveaux locaux du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 15h30 à 16h30 (sauf vendredi après-midi) ou sur rendez-vous.

Ces agents interviennent uniquement sur le territoire de la commune. Leurs principales missions sont de veiller à l'application des lois, règlements et arrêtés municipaux, de réaliser des opérations de contrôles routiers, d'assurer la tranquillité et la sécurité des biens et des personnes en lien avec les services de gendarmerie (exemple : Opération Tranquillité Vacances), d'encadrer les manifestations locales, de sécuriser les entrées et sorties des écoles, de gérer les objets trouvés sur la commune, la mise en fourrière des animaux en divagation et des véhicules gênants, d'organiser des actions de prévention... **Contact :** 01 30 80 07 17 / police@mairiesnlb.fr

Domaine public

Redevance d'occupation temporaire

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule pour votre déménagement ou votre emménagement, un monte-meubles ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable un arrêté municipal et l'afficher sur place. Depuis début 2023, il en coûte 3 €/m² par jour (ou 10 €/m² par semaine).

Modalités : adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux ou du déménagement, le formulaire de « **demande d'occupation temporaire du domaine public** » téléchargeable sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr ou à retirer en mairie.

En l'absence de déclaration, toute installation sur le domaine public sera considérée comme illégale et pourra faire l'objet d'une contravention de 5^e classe (1 500 €) au titre de l'article R116.2 du code de la voirie routière.



24 NOVEMBRE : Réception en mairie des nouveaux habitants de la commune. Un moment convivial qui leur permet de rencontrer élus, personnel communal et responsables d'associations.



5 DÉCEMBRE : Fleurissement du monument aux morts en hommage aux soldats tombés pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie après l'allocation de Monsieur le Maire en public.



9 DÉCEMBRE : Sourires et ambiance festive étaient au rendez-vous du marché de Noël qui réunissait à l'Espace JKM, professionnels et bénévoles d'associations locales.



9 ET 10 DÉCEMBRE : La « Téléthon-bola » portée par l'Espace Jeunes était l'une des initiatives programmées en faveur du Téléthon cette année. Elle a permis de collecter à elle seule la jolie somme de 795 €.



18 DÉCEMBRE : Plus d'une centaine de séniors ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour partager ensemble un agréable repas, salle du Conseil municipal de la mairie.



22 DÉCEMBRE : Animations proposées aux enfants de l'école maternelle et sur la place du village en présence du père Noël et de ses lutins, avec de la magie, un goûter et une ambiance musicale festive.

SPORT, ENFANCE, TRANSPORTS... BONNE ANNÉE 2024 SUR UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ !

La cérémonie des vœux du Maire, ouverte à tous depuis 2015, est l'occasion de faire un point sur l'année passée et de dessiner les grandes lignes de celle à venir. Un bilan de mi-mandat a par ailleurs été distribué dans les boîtes aux lettres ; si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez en faire la demande sur k.dubois@mairiesnlb.fr.

Le 20 janvier dernier lors des vœux publics, plusieurs bonnes nouvelles ont été annoncées par le Maire. 2024, année olympique sera marquée pour notre village par le lancement d'un nouveau projet : la réfection du terrain de football et des vestiaires. Il viendra compléter les nombreux équipements de sport et de loisirs - skate park, terrain multisports, aires de jeux...- lieux de convivialité qui jouxtent l'espace JKM. Tout près, 30 arbres viennent d'être plantés dans le cadre de l'opération une naissance un arbre (pour chaque naissance dans une famille nonnais-bretéchoise, un arbre sera désormais planté) et la crèche en cours d'extension sera prête à accueillir de nouvelles familles à la rentrée scolaire 2024.

Certains travaux sont moins visibles mais incontournables et coûteux : la réalisation du schéma directeur d'assainissement a révélé que certains réseaux d'eaux usées devaient être repris voire changés. Dans un contexte où les subventions se font rares, ce sont des dépenses qui risquent d'obérer la capacité de la commune à financer certains projets. Hors les murs du village, les travaux tant attendus de réaménagement de la route des Muses côté L'Etang-la-Ville, ainsi que des parkings proches de la gare, vont commencer au printemps sous le contrôle de la communauté d'agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine, avec une participation financière de notre communauté de communes Gally Mauldre. Ils devraient durer 7-8 mois. Leur lancement est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené avec les différentes institutions concernées : ONF, Département, communauté de communes et commune de L'Etang-la-Ville.

A plus grande échelle, l'enquête publique sur le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France ou SDRIF-E se tiendra du 1^{er} février au 6 mars. Il définit les grandes orientations d'occupation et d'aménagement du territoire (implantation des logements, des activités, des infrastructures de transport...). Via le site web de la Région (iledefrance.fr), tous les citoyens peuvent s'exprimer pour l'avenir !

Pour une nouvelle dynamique...

Depuis 3 ans, nous sommes engagés pour agir au service de nos concitoyens et nous nous efforçons d'apporter des contributions utiles et justes par nos votes positifs, notre opposition, la confrontation constructive ou l'apport d'idées concrètes dès que l'occasion (trop rare) nous est donnée. Ainsi, nous formulons le souhait que cette année soit marquée par un dialogue ouvert et davantage de concertation.

En effet, même s'il faut se réjouir que des projets soient lancés, souvent davantage en réaction aux idées développées par notre équipe depuis 2020 que par proactivité, il nous faut dénoncer l'inertie et la gouvernance d'un autre temps.

- Manque de concertation avec les élus et la population : les rares décisions sont toujours prises entre les mêmes élus, sans que les commissions qui permettraient une réflexion collective de l'ensemble de l'équipe ne se tiennent. Généralement, une commission "fourre-tout" est organisée une semaine avant le conseil municipal. Jamais les habitants ne peuvent donner leur avis. Aucun conseil de quartier n'est organisé. Les très rares conseils consultatifs, à l'exception du comité animation, n'ont abouti à aucune action concrète. // Absence de créativité, d'initiative et de vision : La commune est gérée comme une copropriété avec l'objectif d'entretenir ou rénover l'existant en se concentrant sur les moyens et le présent. Mais quelle est la vision à 5-10 ans ? On reconstruit un stade sans aucun projet sportif associé ; on rénove JKM sans projet culturel. // Le vivre-ensemble n'est pas une priorité, ni même une préoccupation : jamais aucun sujet sur l'humain n'est abordé. Nous vivons dans un village sans œuvre d'art ni même un lieu de convivialité où les habitants pourraient se retrouver, converser, se promener... Nous craignons que notre village ne reste qu'un agrégat de résidences sans lien social.

Alors, il est temps d'insuffler une nouvelle dynamique, une vision, un cap, au cœur desquels se trouveraient les habitants et non les bétonnières ! Nous vous proposons de réfléchir au futur de notre commune en nous contactant par mail ensemblepoursaintnom@gmail.com ou via les réseaux car ensemble, nous sommes plus forts !

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom-La Bretèche ». JP.ANTOINE, N.ZENOU, J.FENAILLON, S.LAFEUILLADE

EN 2024, SOUHAITONS POUR TOUS ET NOTRE VILLAGE, UNE FORME OLYMPIQUE !

Permettez-nous de vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour une année 2024 empreinte de bonheur, de réussite et de solidarité au sein de notre belle commune. Aujourd'hui, malgré un contexte international et économique compliqué, nous souhaitons nous tourner vers l'avenir avec optimisme et détermination, prêts à construire ensemble un Saint-Nom-la-Bretèche plus dynamique et harmonieux.

Nous croyons fermement que la diversité des opinions et la collaboration entre toutes les forces vives de notre commune sont des atouts précieux pour bâtir un avenir prospère et harmonieux pour Saint-Nom-la-Bretèche. Une fois de plus, nous appelons de nos vœux une ouverture sincère au dialogue et à la coopération de la part de l'équipe majoritaire. Nous sommes convaincus que, malgré nos différences, nous partageons un objectif commun : le bien-être des Nonnais-Bretechois et la préservation de notre cadre de vie exceptionnel. Nous sommes prêts à mettre nos idées, notre énergie et notre expérience au service de cet objectif.

Essayons de favoriser encore plus une participation citoyenne active et ouverte. Renouvelons la composition des comités consultatifs pour cette deuxième moitié de mandat. Cela permettrait de nouveaux arrivants ou des personnes qui seraient motivées, de partager leurs idées et de participer activement à des débats constructifs et à une prise de décision collective.

Ensemble, faisons de 2024 une année de projets ambitieux, de réalisations concrètes et de succès partagés. Faisons rayonner Saint-Nom-la-Bretèche, notamment en cette année Olympique où nous pourrions faire vivre le label « Terre de Jeux 2024 ». Essayons d'être plus ambitieux que de seulement se réjouir du passage le 3 Août de la course cycliste sur route messieurs.

Nous souhaitons à tous et toutes une année 2024 intense, sportive, culturelle, festive et enthousiasmante, avec bien sûr, une forme Olympique. Portez-vous bien et @ très vite

Eric FROMMWEILER et Stéphanie NOGUÈS, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».



Christelle Herman
06 64 90 15 57
c.herman@avlma.com
f avlma_stnom78



AVLMA 
L'immobilier depuis 2011
Acheter Vendre Louer Maisons & Appartements

**Vous souhaitez connaître la valeur de votre bien immobilier ?
Vous cherchez des conseils sur le processus de vente ou de location ?**



Un négociateur à votre écoute,
toute notre expérience...

J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)



Spécialiste de la fermeture de l'habitat sur-mesure et de l'aménagement intérieur.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU

☎ 01 39 76 03 07 www.menuiserie-clenet.com



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90
Mail : contact@alves-sas.com



SAS ISSNER paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

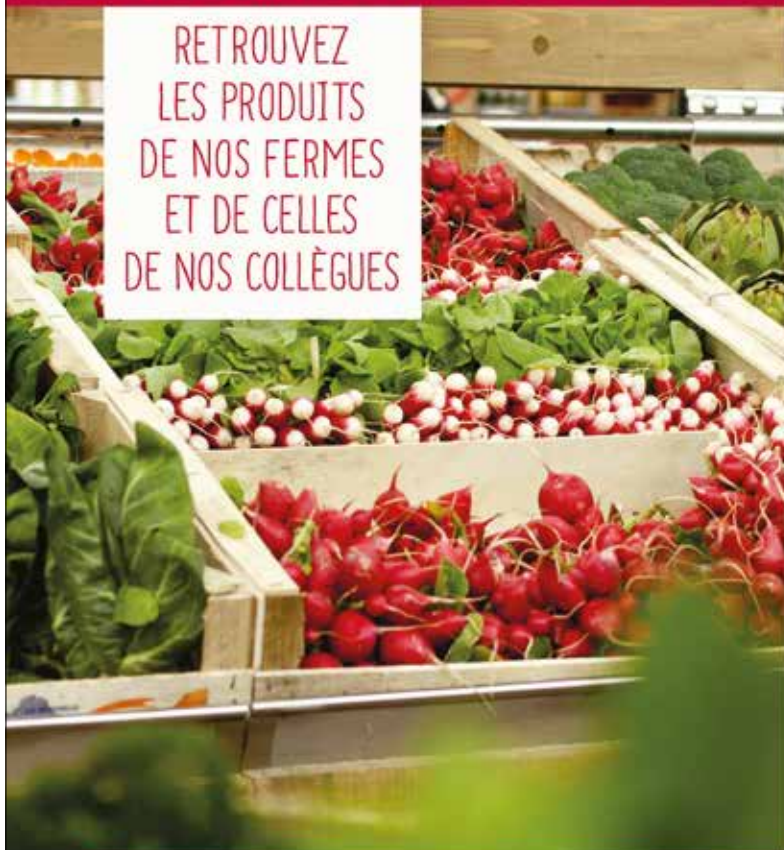
40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



**LES FERMES
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémillère, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi
78150 Le Chesnay



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com